

Opinion

LA CHRONIQUE DE

Pascal Praud

Ary Abittan, histoire d'un retour



La lâcheté rend prudent, écrit notre chroniqueur, qui dénonce les procès arbitraires de certains féministes

CNEWS/AUGUSTIN DÉTIENNE

Ary Abittan ne jouera pas ce soir. Il dîne seul au bar d'une brasserie centenaire du 2^e arrondissement que le nouveau maître des lieux, Christophe, a réenchante. Nous sommes samedi. Ary Abittan passe parfois comme passent ici acteurs, chanteurs, footballeurs, personnalités de tous ordres, mais aussi les habitués, les fidèles, les riverains. Les solitaires restent au bar. Le patron leur tient compagnie. Christophe porte la casquette de Gavroche et des dizaines de bracelets à chaque poignet. Il a quitté la rive gauche pour la rive droite. Ces vieux murs sont revenus à la vie. Vers minuit, les clients glissent dans les couloirs du temps. Des jeunes gens chantent des standards qu'ils ont appris sur les genoux de leurs grands-parents. Sardou, Vartan, Lenorman. « *L'amour, c'est comme une cigarette...* »

Je connais Ary Abittan depuis plusieurs années. Nous ne sommes pas amis. Nous nous voyons quand le hasard nous donne rendez-vous et le samedi soir est souvent jour de fortune.

En 2021, une jeune femme de 23 ans a accusé Ary Abittan de viol.

Elle était son amie, une amie, une aventure, que sais-je. Trente mois plus tard, en avril 2024, la justice a prononcé un non-lieu. La plaignante a fait appel. Ary Abittan n'a pas commenté cette décision du parquet. Il n'a donné aucune interview. Il a opposé la meilleure réponse à la crise qu'il a traversée : le silence. Il a compris que parler, c'est remettre une pièce dans la machine. Comme tous les journalistes, j'aurais aimé l'inviter sur un plateau de télévision. Je savais aussi que ce n'était pas son intérêt. Je ne lui ai pas tendu ce piège. Je ne rapporterais pas davantage un mot de la conversation que nous avons eue il y a quelques soirs.

L'enfer

Ary Abittan a repris le chemin de la scène depuis quelques mois. Abittan et ses conseils ont deviné que la décision de justice serait favorable depuis que la mise en examen de novembre 2021 était tombée au profit d'un statut de témoin assisté en juillet dernier.

Un producteur a bravé le qu'en-dira-t-on. Gilbert Coullier est un honnête homme. Il a de la bouteille et de l'instinct. Il a produit Sardou, Johnny et tant d'autres. Coullier a soutenu Abittan ; la plupart ont pris la poudre d'escampette. Quand le téléphone n'a plus sonné, Claude Lelouch a appelé celui qu'il a fait tourner dans *L'Amour c'est mieux que la vie*. On ne connaît personne sinon par l'amitié. Saint Augustin a raison. Gérard Darmon et Max Boublil ont éprouvé ce sentiment. Ils n'ont pas manqué à l'appel.

La justice a validé la version qu'Abittan a dite aux enquêteurs dès les premières minutes de sa garde à vue : il connaissait cette jeune femme ; il entretenait avec elle une relation depuis quelques semaines. L'amour qu'il faisait ensemble n'avait rien à voir avec l'accusation de viol qu'elle avait proférée devant les policiers.

Une accusation de viol équivaut aujourd'hui à une condamnation à mort. Je parle de mort professionnelle. Elle a touché Ary Abittan en plein soleil. En novembre 2021, sa mise en examen a marqué l'arrêt de sa carrière. En vingt-quatre heures, le cinéma, la télévision ont déchiré les contrats. Il n'était plus question de monter sur scène. Des comédiens,

des comédiennes ont appelé leurs agents. Ils ne tourneraient plus avec monsieur Abittan. En vingt-quatre heures, le beau gosse du cinéma français est devenu toxique. En vingt-quatre heures, le monde d'Abittan s'est écroulé. Une accusation, une seule, sans autre preuve qu'une plainte, sans autre fondement qu'une parole, a stoppé net son ascension.

Ary Abittan n'est pas Edmond Dantès. Il n'est pas resté quatorze ans emprisonné dans un cachot. Sa peine fut plus douce. Il n'a pas travaillé. Il a connu le rejet. Il a subi l'humiliation. Et surtout, il a dû expliquer à ses filles qu'il n'était pas un violeur. Dans l'échelle des malheurs, je place être accusé à tort tout proche des derniers barreaux. Non pas pour soi. Mais pour les siens. La célébrité devient une malédiction pour un homme public quand la foudre frappe sa famille. Il existe des châteaux d'If sans muraille.

La séquence #MeToo est une lessiveuse. Elle mélange tout. On ne peut pas comparer une personnalité que 40, 50 témoignages accablent avec un homme qu'une seule femme dénonce. Un dragueur n'est pas un violeur. Une tape sur les fesses est inconvenante, vulgaire, odieuse quand elle est non consentie. Elle n'est pas une pénétration. Chaque cas est différent. La question du consentement est essentielle.

Quel pacte signent les amants d'un soir ou d'une vie ? Ils sont scellés l'un à l'autre par leur secret.

Le consentement au cœur du débat

Le collectif Actions féministes a manifesté la semaine passée devant la Comédie de Tours, le théâtre où l'humoriste s'est produit. Ary Abittan joue *Authentique*, son nouveau spectacle qu'il rode en province avant d'être programmé à La Cigale en février 2025. Les théâtres de Tours et d'ailleurs affichent complet. Abittan joue devant des salles complètes. Le public possède une intuition qui vient du ciel.

Que dira à ces femmes qui n'entendent pas la voix de la justice ? Personne n'ose contrer leur colère. Chacun tremble pour sa place, frémit pour son image, craint pour les représailles. Les dossiers #MeToo sentent le soufre. Attention, danger ! Le « pas de vagues » touche les gens du métier comme les provinciaux de lycée. La conséquence est que calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose. Le non-lieu n'a pas effacé la plainte. La presse a rapporté l'innocence d'Abittan avec moins d'entrain qu'elle annonçait sa culpabilité. Vous n'empêchez pas quelques décisions de zapper le nom Abittan d'un casting, quand bien même le dossier serait clos. Le zéro risque devient la règle.

« *Vous avez vu comme j'ai maigri ! Je n'ai pas repris depuis la garde à vue* », est l'une des rares allusions qu'Abittan concède à son affaire judiciaire quand il entre sur scène. Il dit aussi : « *C'est un cauchemar, moi j'ai l'impression d'être dans Fort Boyard, à un moment, je me suis dit : "Il y a un nain qui va venir me délivrer..."* »

La séquence Abittan ne m'a pas appris grand-chose sur notre monde. La lâcheté rend prudent.

La séquence Abittan confirme que la justice ne saurait entrer dans tous les interstices de la vie des hommes et des femmes. Il existe des ambiguïtés, des ambivalences, des énigmes qu'aucun juge ne pourra statuer. Des collectifs féministes contestent cette impuissance à juger. Ils mènent des procès arbitraires et exercent des punitions sauvages.

La séquence Abittan enjoint #MeToo au discernement. Harvey Weinstein et tant d'autres méritent l'opprobre et la prison. J'aimerais seulement qu'on lave de toute suspicion ceux que des magistrats ont mis hors de cause. Est-ce trop demander ? ●

Accuser de viol équivaut aujourd'hui à condamner à mort